



## **BOYCOTT DU COMITE TECHNIQUE du 20 mars 2018**

*A Colmar, le 19/03/2018*

Monsieur le Président,

Le Comité Technique de ce jour a été annoncé avec l'objectif unique de nous présenter les « conclusions du groupe de travail sur l'évaluation ». Dès la convocation du CT fin janvier, les organisations syndicales vous ont fait part de leur demande de disposer des documents correspondants dans un délai raisonnable, ce à quoi vous vous êtes engagé par mail et oralement.

Vous nous avez envoyé ces documents le jeudi 15/03/2018, pour un CT prévu pour le mardi 20/03/2018. Nous n'avons manifestement pas la même définition du délai raisonnable ! Fort légitimement, les deux organisations syndicales représentatives du SPIP du Haut-Rhin ont demandé un report du CT : vous l'avez refusé par mail du vendredi 16/03/2018 à 18h30.

Ce faisant, vous entravez ouvertement toute possibilité de travailler sérieusement sur les documents et d'en échanger avec nos collègues, afin de les représenter au mieux au sein de cette instance, que vous videz par là-même de son sens. Et pourtant, vous persistez à considérer que ce n'est pas bien grave puisqu'il ne s'agit que d'une présentation de ces conclusions, préalable à celle qui sera faite aux équipes lors de la journée départementale du 10/04/2018. **Mais qu'est-ce que le Comité Technique sinon une instance de dialogue ? Et comment un dialogue peut-il être constructif s'il n'est pas laissé aux participants le temps de le préparer ?**

**Comment interpréter votre réponse, sinon par un refus de dialogue social ?  
Faut-il vous rappelez que le CT n'est pas une instance de présentation  
unilatérale des projets de service mais de représentation des personnels ?**

Ce n'est pas la première fois que la CGT du Haut-Rhin déplore des entorses aux règles du dialogue social. Ce nouvel épisode en est un de trop.

Rappelons qu'il s'inscrit de surcroît dans un contexte où les équipes sont à bout de souffle depuis des années ; où l'Administration Pénitentiaire passe en force ses projets, dans le mépris des engagements pris sur la réforme statutaire des CPIP ; où les demandes, réitérées, de fixation de priorités, ne trouvent aucun écho. **Car pour vous tout, absolument tout, est prioritaire.**

En tout état de cause, soyez assuré que ce n'est pas en empêchant les OS de préparer convenablement le CT, en concertation avec les équipes, que vous les convaincrez que vous respectez le dialogue social et du bien fondé de vos projets.

**Au regard de ce mépris de trop, la CGT du SPIP 68 ne participera pas à la mascarade de dialogue social auquel vous avez réduit le Comité Technique du 20/03/2018.**

**Dans un souci de représentation et de dialogue constructif sur l'évolution de nos pratiques professionnelles, nous maintenons notre demande de report du CT à une date respectueuse des organisations syndicales et des personnels qu'elles représentent.**

*Les représentants CGT SPIP 68*